

ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE



GRANDCOURT

Les Atlas de Biodiversité Communale (ABC) sont portés par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte avec les communes, les communautés de communes, les écoles et des associations naturalistes (Groupe Mammalogique Normand, Groupe Ornithologique Normand, Fédération des Chasseurs de Seine Maritime et le Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie), ainsi que l'Office National des Forêts. Cette démarche a pour but de mieux connaître et de mettre en valeur la biodiversité des communes à travers des animations et la collecte de données.

ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE

GRANDCOURT

PRESENTATION DES ATLAS DE BIODIVERSITE

Cette démarche a pour but de faire connaître et de mettre en valeur la biodiversité au sein des communes, au moyen d'animations et de collecte de données faunistiques et floristiques.

En 2018, les communes de Criel-sur-Mer, Saint-Martin-le-Gaillard et Saint-Rémy-Boscrocourt, puis en 2019 les communes de Cuverville-sur-Yères, Sept-Meules, Villy-sur-Yères, Melleville et le Mesnil-Réaume ont été choisies pour ce projet. Après le succès de ces premiers ABC, quatre nouvelles communes se sont investies dans ce projet : Grandcourt, Fresnoy-Folny, Preuseville et Saint-Riquier-en-Rivière.

Deux volets sont à l'étude : Scientifique et Participatif.

Le volet scientifique

Au sein de ce territoire, on retrouve des coteaux calcaires, peu connus en termes de biodiversité, par les élus comme par les habitants. Les coteaux calcaires sont des milieux particuliers caractérisés par un relief plus ou moins important et un sol composé principalement de craie. Les propriétés d'infiltration de la craie font que le sol est en général assez pauvre et sec. Si à cela est associée une exposition Sud, il y a création de conditions écologiques particulières permettant l'installation et le développement d'espèces végétales et animales adaptées à ces conditions, pouvant être rares et menacées. Actuellement, ces milieux souffrent du changement des pratiques agricoles (recul de l'élevage et l'intensification de l'agriculture) et de l'urbanisation conduisant à la mise en culture ou l'enfrichement.

L'objectif est donc d'inventorier ces coteaux en réalisant l'occupation du sol sur la zone d'étude globale, de prioriser ces milieux et de proposer des mesures de gestion en faveur de la biodiversité. Trois taxons ont été choisis pour ces inventaires, les papillons de jour, les chiroptères (chauves-souris) et la flore spontanée.

Le volet participatif

Le but de ce volet est de sensibiliser les habitants à la biodiversité au travers de diverses animations telles que des randonnées « découverte de la biodiversité de la forêt d'Eu », « découverte des libellules », « découvertes des orchidées sauvages », des chasses aux papillons et une lecture du paysage. Par ailleurs, via les réseaux sociaux, les avis de recherches et les écoles, un inventaire participatif a été mené. Le but était d'inventorier les espèces de papillons de jour et d'orchidées sauvages au sein des communes, de les photographier et de signaler leurs localisations précises.

STATUTS DE PROTECTION ET DE CLASSEMENT *CF carte page suivante*

NATURA 2000

Natura 2000 est un réseau européen de préservation de la biodiversité. Les sites Natura 2000 ont pour objectif de prendre en compte les enjeux de la biodiversité dans les activités humaines. Le classement de ces sites est fait pour protéger les habitats et espèces représentatives. En France, on recense 27 522 sites classés en Natura 2000.

Sur la commune de Grandcourt, un site classé dans le réseau Natura 2000.

- (1) **L'Yères n°FR2300137** : proposé au titre de la Directive Habitats (92/43/CEE). Il s'étend sur 963 hectares du lit majeur de l'Yères et concerne 14 communes. On retrouve sur le site 15 Habitats aquatiques et humides et 7 espèces de la Directive qui sont des espèces piscicoles et de chiroptères.

Grandcourt possède 169,5 hectares classés dans cette zone
Natura 2000

ZNIEFF

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique identifient les zones intéressantes sur le plan écologique, participant au maintien de grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares. On distingue deux types de ZNIEFF :

Les ZNIEFF de type I avec des sites de petites tailles avec des enjeux de préservation et valorisation des milieux naturels. Ici, on retrouve les sites de :

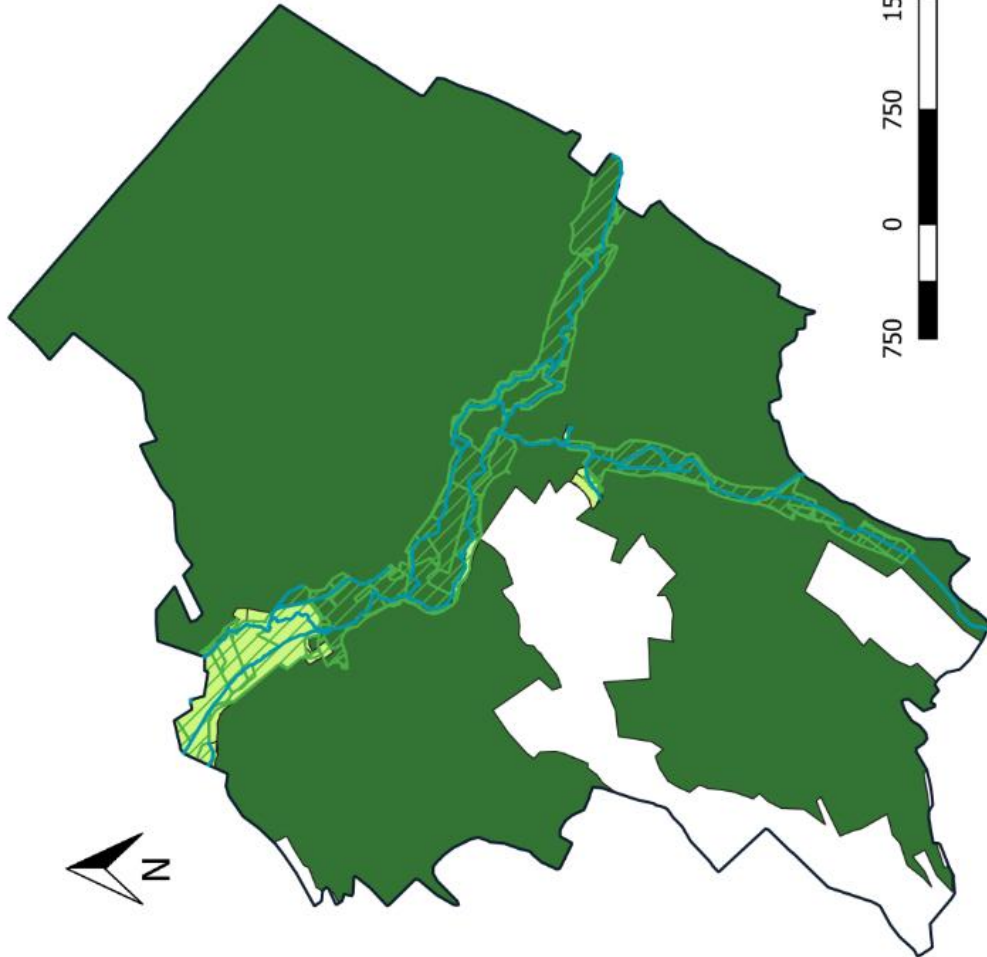
- « Les sources de Grandcourt »
- « Les prairies de Déville »

Les ZNIEFF de type II avec des sites de tailles plus importantes et désignant des ensembles naturels dont les équilibres doivent être préservés. Ici, on retrouve les sites de :

- « La haute forêt d'Eu, les vallées de l'Yères et de la Bresles »

Cartographie des zones Natura 2000 et ZNIEFF

- Légende**
- Yères
 - Limite communale
 - Site Natura 2000
 - ZNIEFF de type II
 - ZNIEFF de type I
 - ▨ L'Yères



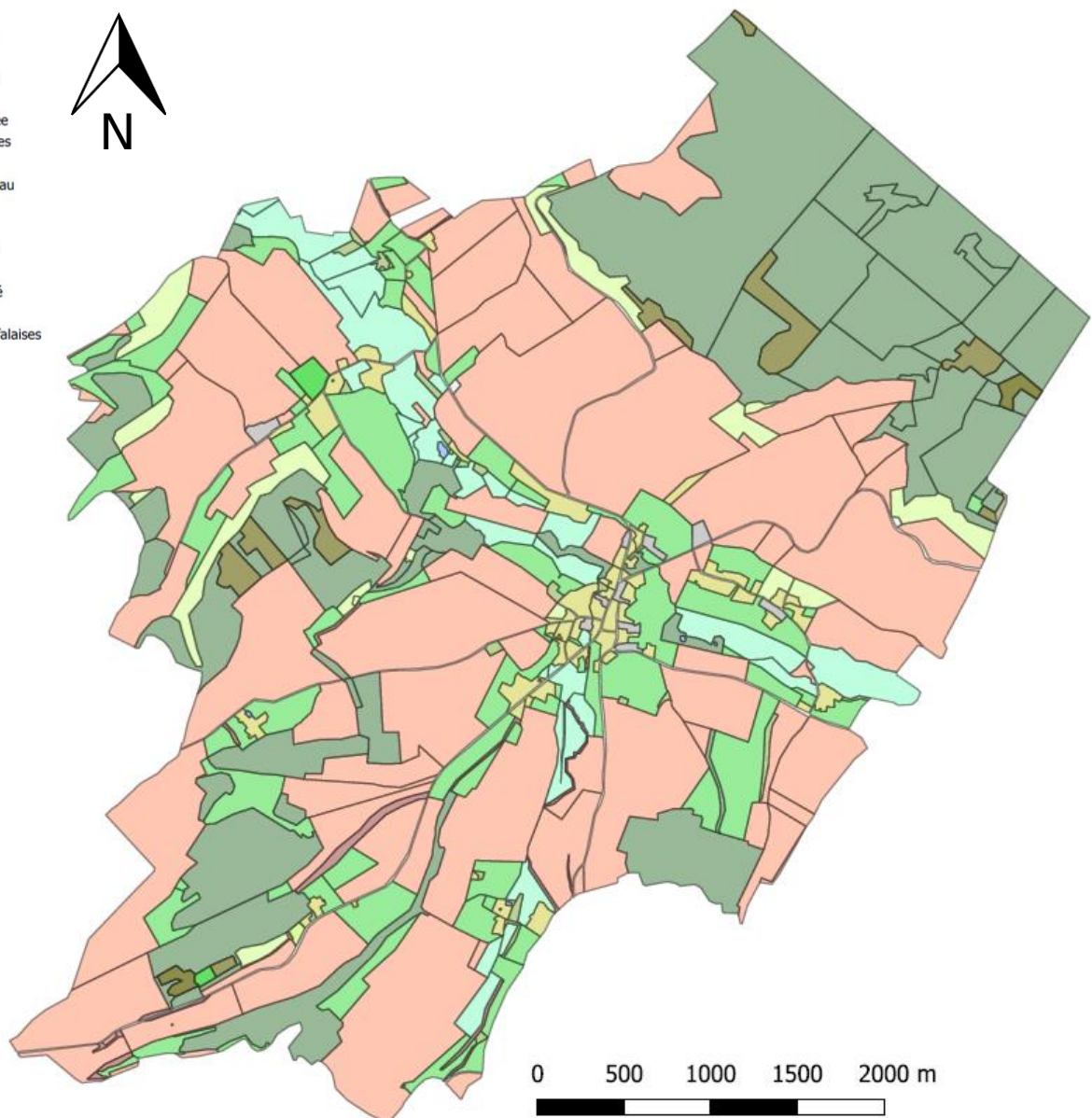
750 0 750 1500 2250 3000 m

OCCUPATION DU SOL

Légende

Occupation de sol

- Bois
- Cordon de galet
- Culture
- Forêt caducifoliée
- Forêt de conifères
- Jardin privé
- Mare et plan d'eau
- Parc urbain
- Prairie
- Prairie calcicole
- Prairie humide
- Secteur urbanisé
- Talus
- Végétation des falaises
- Carrière



Cette cartographie de l'occupation du sol permet de décrire la répartition des différents milieux existants sur la commune.

Ainsi, **11 milieux** sont représentés à Grandcourt, ce qui équivaut à une mosaïque d'habitats importante pour la biodiversité. Cette commune présente une majorité de cultures et de forêts caducifoliées, ainsi que de prairies. Les **prairies calcicoles** se trouvent sur les versants de la vallée, tandis que **les prairies mésophiles** se trouvent autour du bourg et du hameau et enfin les **prairies humides** longent l'Yères.

QUELQUES CHIFFRES ...

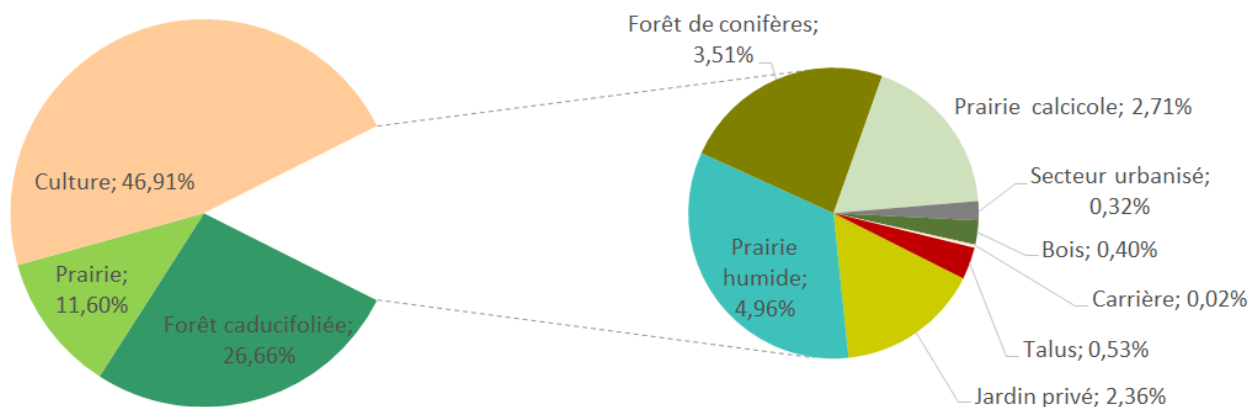
Les principaux milieux :

Au total, la commune représente une surface de 2270 hectares avec :

- ❖ 605 hectares de forêts caducifoliées
- ❖ 1065 hectares de cultures
- ❖ 263 hectares de prairies mésophiles
- ❖ 113 hectares de prairies humides
- ❖ 80 hectares de forêt de conifères
- ❖ 61 hectares de prairies calcicoles
- ❖ 54 hectares de jardins privés
- ❖ 12 hectares de talus
- ❖ 9 hectares de bois
- ❖ 7 hectares de secteur urbanisé
- ❖ 0,7 hectares de mares et plans d'eau
- ❖ 0,5 hectares de carrières

Une grande diversité
de milieu = une grande
diversité de faune et
de flore

Pourcentage des différentes occupations de sol sur la commune de Grandcourt



Ce travail a permis de réaliser une cartographie des principaux **réservoirs** et **corridors**.





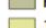










Les réservoirs de biodiversité sont des milieux naturels dans lesquels des espèces rares ou communes sont présentes en abondance et peuvent y effectuer tout ou partie de leur cycle de vie.





Les corridors permettent aux espèces de se déplacer d'un réservoir à un autre. Certaines ruptures existent, telles que les grandes cultures, les voiries, les ouvrages hydrauliques, etc. La carte ci-contre illustre ces réservoirs, corridors et ruptures.

Les réservoirs et corridors écologiques

Légende

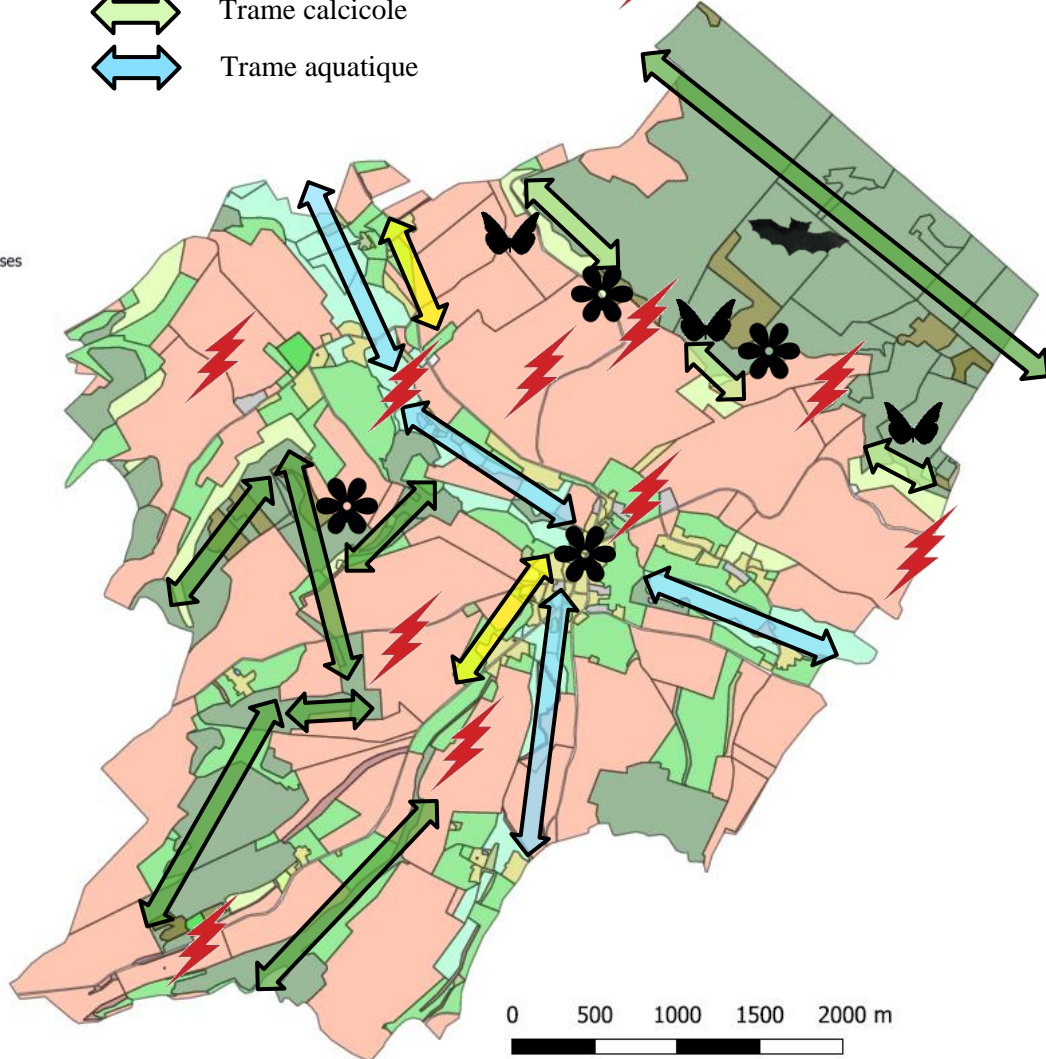
Occupation de sol

-  Bois
-  Cordon de galet
-  Culture
-  Forêt caducifoliée
-  Forêt de conifères
-  Jardin privé
-  Mare et plan d'eau
-  Parc urbain
-  Prairie
-  Prairie calcicole
-  Prairie humide
-  Secteur urbanisé
-  Talus
-  Végétation des falaises
-  Carrière

-  Trame des jardins
-  Trame forestière
-  Trame calcicole
-  Trame aquatique

 Réservoirs

 Rupture de corridor



Points forts de Grandcourt :

- ❖ Sa diversité d'Habitats
- ❖ Ses zones protégées (ZNIEFF, Natura 2000)
- ❖ Sa grande surface de milieux naturels (forêts, prairies calcicoles,...)



Faiblesses de Grandcourt :

- ❖ Interruptions des corridors entre les coteaux calcaires et la trame forestière (autoroute, cultures)
- ❖ Présence d'une rupture (moulin) dans la trame aquatique



LES CULTURES

Les cultures sont présentes en périphérie du bourg et hameau, entre les coteaux et le bourg. Elles représentent 47% de l'occupation du sol de la commune de Grandcourt. On retrouve principalement des cultures de blé, de maïs, de colza, de betteraves...

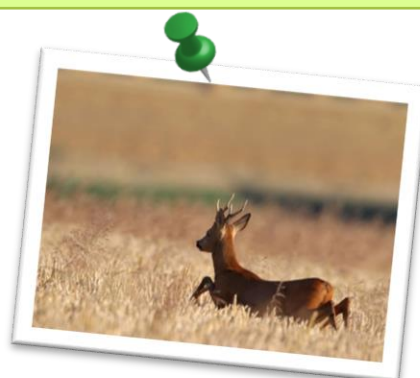
Les plantes caractéristiques de ces milieux agricoles sont dites « messicoles », c'est-à-dire qu'elles poussent dans les champs. Elles sont adaptées aux milieux ouverts et régulièrement perturbés.

On retrouve principalement des Coquelicots, des Grandes Marguerites ou encore de la Camomille. Ces espèces ne sont pas sensibles aux différents traitements phytosanitaires, elles ne sont en aucun cas néfastes pour la culture en place.

En termes d'espèces animales, on retrouve le Lièvre d'Europe, le Chevreuil, la Perdrix



Le Coquelicot



Le Chevreuil

Proposition de gestion :

Les bords de champs, bandes enherbées et les talus non-exploités sont des zones d'habitats et de refuges pour certaines espèces. Les linéaires de haies sont essentiels pour le déplacement des espèces. La diversité des cultures permet l'accueil et une plus grande diversité d'espèces.



Le Busard Saint-Martin



La Grande Marguerite

LES FORETS ET BOIS

Les forêts représentent 31% de la surface totale de la commune. C'est un milieu que l'on peut diviser en trois catégories :

- Les forêts caducifoliées, où les essences sont dites feuillues, c'est-à-dire que les feuilles des arbres tombent en hiver.
- Les forêts de conifères sont composées de feuilles (ou aiguilles) que l'on dit persistantes, c'est-à-dire qu'elles ne tombent pas en hiver.
- Les bois sont une catégorie particulière, pouvant être composés de plusieurs types d'essences, mais que l'on a différencié des forêts par la superficie. En effet, toute étendue inférieure à 5 hectares a été classée en Bois.

Proposition de gestion :

Dans le cas des bois et forêts privés, laisser des arbres morts sur pied ou au sol permet de créer des habitats pour la biodiversité (insectes, chauves-souris...). Les lisières permettent de créer des refuges et les mares forestières, d'abriter une biodiversité intéressante telle que les amphibiens et permettent aussi l'abreuvement de la faune sauvage.

Enfin, certains boisements sont trop éloignés les uns des autres, ce qui empêche la libre circulation des espèces. Il est souhaitable de créer des boisements entre les forêts ou des linéaires de haies.



La Néottie nid d'oiseau



L'Ophrys mouche



LES PRAIRIES

Les prairies représentent plus de 19% de la surface de la commune. Elles se distinguent en trois types :

- Les prairies mésophiles qui occupent des positions topographiques de bas et milieux de pente. Les sols sont drainants mais épais permettant de garder une réserve d'eau suffisante. On y retrouve le plus souvent des espèces de graminées ayant une qualité fourragère importante comme le Pâturin commun, le Pâturin des prés, la Houlique laineuse, le Ray-grass anglais
- Les prairies calcicoles, que l'on appelle également les pelouses sèches se développent sur des sols calcaires. La craie étant très poreuse, l'eau qui s'infiltre entraîne les nutriments, c'est pour cela que le sol est pauvre. Différentes associations végétales peuvent être présentes mais on retrouve généralement l'Origan, la Centaurée, la Scabieuse, des Orchidées (moucheron, pyramidal, abeille, bouc ...), l'Hélianthème nummulaire ou encore la Polygale commune.
- Les prairies humides sont présentes à proximité des cours d'eau. Elles sont souvent soumises à des périodes d'inondations plus ou moins longues, par les crues ou encore par les nappes alluviales. La fréquence et la durée des inondations déterminent le type de végétation. On y retrouve par exemple le Plantain d'eau, la Populage des marais, le Butome en ombelle, l'Orchis à fleur lâche ...

Proposition de gestion :

D'une manière générale, les prairies doivent être gérées de façon extensive, c'est-à-dire avec un faible pâturage, pas ou peu d'apport d'engrais et un fauchage tardif.

Quelques espèces patrimoniales retrouvées sur les prairies calcicoles à Grandcourt

L'Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*)

- ❖ Espèce d'Orchidée protégée en Haute-Normandie
- ❖ Petite population dans une parcelle classée
- ❖ Classée Assez Rare en Haute-Normandie



La Céphalanthère à longues feuilles (*Cephalanthera longifolia*)

- ❖ Espèce d'Orchidée rare en Haute-Normandie
- ❖ Première donnée sur la commune



Ainsi que 11 autres espèces d'Orchidées dont :

- ❖ Orchis moucheron
- ❖ Orchis pourpre
- ❖ Ophrys mouche
- ❖ Ophrys abeille
- ❖ Céphalanthère de Damas

Le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*)

- ❖ Espèce de papillon de jour protégée et classée « Vulnérable » sur les listes rouges de Haute-Normandie
- ❖ Une seule plante-hôte : la Succise des prés
- ❖ Classée « Peu Commune » en Haute-Normandie



Ainsi que 34 autres espèces de Papillons, dont :

- ❖ L'Argus vert
- ❖ Le Céphale
- ❖ Le Point de Hongrie
- ❖ Le Demi-Argus
- ❖ Le Machaon
- ❖ Le Tabac d'Espagne

Voir les collections de papillons et d'orchidées à la fin de ce document....



LES JARDINS PRIVES

Ce sont des terrains généralement clos où l'on cultive des fleurs, des légumes, des arbres, des arbustes fruitiers et d'ornement ou un mélange de tout. Plus la diversité d'un jardin est grande, et plus le système va tendre vers un équilibre. En effet, une grande variété d'espèces, qu'elles soient potagères, fruitières, horticoles ou animales assurent la bonne santé d'un jardin. Les jardins représentent 2% de la surface totale de la France, soit plus que les réserves nationales !

Comme le mot « privé » l'indique, l'usage est exclusivement pour le propriétaire. La conception d'un jardin dépend des besoins, de la culture ou encore de la vision esthétique du propriétaire.

Selon les modes de gestion, diverses espèces patrimoniales ou non, peuvent embellir un jardin.

Proposition de gestion :

Pour maintenir un jardin en bonne santé, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à des produits phytosanitaires. Rappelons que ces produits sont interdits à l'utilisation dans les communes et le sont depuis le 1^{er} Janvier 2019 chez les particuliers. Il est possible d'avoir recours aux auxiliaires de cultures, c'est-à-dire des espèces qui se nourrissent des ennemis de nos cultures. Par exemple, les larves de coccinelles s'attaquent aux pucerons, les crapauds se nourrissent de limaces ou encore de chenilles...

De plus, il faut souligner qu'un joli jardin n'est pas forcément un jardin avec un gazon bien vert et bien tondu ... Des zones non tondues peuvent servir d'abris et de nourriture pour la faune.



L'Hippocrévide
fer-à-cheval



La piéride



L'Orchis pyramidal

LES TALUS

Ce sont des terrains en pente, créés par des travaux de terrassement ou résultant de l'équilibre naturel de la terre.

Ces milieux, lorsque l'exposition et le substrat sont favorables, peuvent accueillir une biodiversité patrimoniale. Ils représentent aussi des corridors pour les espèces. Il est donc important de les préserver et de les gérer au mieux.



L'Argus bleu commun



Demi-deuil et Scabieuse

Proposition de gestion :

La méthode de gestion est semblable à celle des prairies, c'est-à-dire de manière extensive, avec un fauchage tardif. Un fauchage tardif permet de maintenir des plantes à fleurs qui sont la source d'alimentation de nombreux insectes comme les papillons.



L'Origan



La Sylvaie

LES SECTEURS URBANISES

Ce sont les zones dans lesquelles on retrouve des constructions comme les routes, les entreprises, les cimetières, les églises, les parkings, les trottoirs ... De nombreux oiseaux ou chauve-souris nichent dans les constructions.

Ce milieu abrite souvent des espèces dites exotiques ou ornementales en raison de leur proximité avec les jardins privés et de leur gestion par les services communaux.



La Ruine de Rome



La Chouette effraie

Proposition de gestion :

Comme rappelé précédemment, les traitements phytosanitaires sont interdits à l'utilisation dans les communes. La gestion des trottoirs peut donc se faire au moyen de balayeuses, de bruleurs thermiques... Il faut cependant veiller à conserver des zones naturelles afin de conserver des habitats pour la biodiversité. Enfin, remplacer les secteurs imperméables par des secteurs filtrants (enherbement des trottoirs, végétalisation ...)



La Bergeronnette grise



La Renouée du Japon
(Espèce invasive)

LES MARES, PLANS D'EAU ET RESEAU HYDROGRAPHIQUE

Une mare est une cuvette qui se remplit d'eau de pluie, de ruissellement ou de résurgence de nappe. Elle peut être anthropique ou naturelle, d'une taille inférieure à 0.5 hectares, d'une profondeur inférieure à 3 mètres.

Un plan d'eau ou étang est en général alimenté par le réseau hydrographique. La circulation de l'eau est très lente, voire nulle et la profondeur est supérieure à 5 mètres.

Un cours d'eau est un écoulement terrestre d'eau liquide entre une source et une embouchure. Ainsi, l'Yères prend sa source sur la commune d'Aubermesnil-aux-Erables et de jette dans la Manche à Criel-sur-Mer. L'Yères est donc un fleuve.



L'Agrion porte-coupe



Le Phragmite
(ou roseau commun)








Proposition de gestion :

Le curage des mares/étangs permet de ne pas avoir trop de sédiments qui entraineraient à terme le comblement. Dans le cas d'une mare en mauvais état, une restauration peut être envisagée dans le but de réobtenir des conditions favorables à l'installation d'espèces typiques. Concernant l'Yères, la restauration de la continuité écologique est une priorité car elle permet la libre circulation des poissons et des sédiments dans le fleuve.

Le maintien de la végétation de bord d'étang est primordial pour le bon déroulement du cycle de vie de nombreuses espèces comme les libellules ou les demoiselles qui pondent leurs œufs sur la végétation qui surplombe l'eau. Une fauche tardive des bords d'étang permet de préserver ces espèces.

Limitier les espèces exotiques : poissons, tortues, végétaux...

LES ESPECES PRESENTES SUR LA COMMUNE

Espèces	Nombre
 Lépidoptères & Zygènes	34
 Flore	347
 Amphibiens & Reptiles	4
 Mammifères (dont Chiroptères)	26(6)
 Oiseaux	47
 Orthoptères	3
 Odonates	3
Autres	1
TOTAL	439

Ce sont donc au total **439 espèces** qui ont été recensées sur l'ensemble de la commune de Grandcourt.

La flore

Ache faux-cresson ; Faux cresson
Achillée millefeuille
Aconit napel (s.l.)
Adonis d'automne ; Goutte-de-sang
Adoxe musquée ; Moscatelle ; Moscatelline
Agrostide capillaire
Agrostide stolonifère
Aigremoine eupatoire
Ail des ours
Alliaire
Androsème ; Toute-saine
Anémone des bois ; Anémone sylvie
Angélique sauvage (var.)
Anthyllide vulnéraire (s.l.) ; Vulnéraire
Arabette de Thalius
Armoise commune ; Herbe à cent goûts
Aspérule à l'esquinancie ; Herbe à l'esquinancie
Aspérule odorante
Aubépine à un style
Aulne glutineux
Baldingère faux-roseau ; Alpiste faux-roseau
Belladone
Benoîte commune
Benoîte des ruisseaux
Berce commune (s.l.) ; Berce des prés ; Grande berce

Bident triparti
Blechné en épi
Bouleau verruqueux
Brachypode des bois
Brachypode penné (s.l.)
Brachypode rupestre
Brize intermédiaire ; Amourette commune
Brome dressé
Brome mou (s.l.)
Brome stérile
Brunelle commune
Bugle rampante
Bugrane épineuse
Bugrane rampante ; Arrête-bœuf
Calamagrostide commune
Calament des champs (s.l.)
Callitriche à angles obtus
Callitriche des étangs
Campanule gantelée
Canche cespiteuse (s.l.)
Canche flexueuse
Capselle bourse-à-pasteur ; Bourse-à-pasteur
Cardamine flexueuse
Cardamine hérissée
Carline commune (s.l.)

Carotte commune (s.l.)
Catabrose aquatique
Centaurée jacée (s.l.)
Centaurée scabieuse
Céphalanthère à grandes fleurs
Céphalanthère à longues feuilles
Céraiste commun
Charme commun
Châtaignier
Chélidoine
Chêne pédonculé
Chêne pubescent
Chêne sessile ; Rouvre
Chénopode blanc (s.l.)
Chèvrefeuille des bois
Chiendent commun
Chlore perfoliée
Chrysanthème des moissons
Circée de Paris
Cirse acaule
Cirse commun
Cirse des champs
Cirse des maraîchers
Cirse des marais
Clématite des haies ; Herbe aux gueux
Clinopode commun ; Grand basilic sauvage
Consoude officinale (s.l.)
Consoude officinale ; Grande consoude
Coquelicot douteux (s.l.)
Cornouiller mâle
Cornouiller sanguin (s.l.)
Crépe capillaire
Cresson officinal ; Cresson de fontaine
Crételle des prés
Cymbalaire des murs (s.l.) ; Ruine de Rome
Cytise faux-ébénier ; Aubour
Dactyle aggloméré
Digitale pourpre ; Gant de Notre-Dame
Dompte-venin officinal
Doradille polytrich (s.l.) ; Fausse capillaire
Doradille quadrivalente ; Fausse capillaire
Doradille rue-de-muraille ; Rue de muraille
Dryoptéris des chartreux
Dryoptéris dilaté
Dryoptéris écailleux (s.l.)
Épervière piloselle
Épiaire des forêts ; Grande épiaire
Épiaire des marais ; Ortie morte
Épilobe à petites fleurs

Épilobe de Lamy
Épilobe en épi ; Laurier de Saint-Antoine
Épilobe hérissé
Épilobe tétragone (s.l.)
Épipactis brun rouge
Érable champêtre
Érable sycomore ; Sycomore
Eupatoire chanvrine
Euphorbe des bois (s.l.)
Euphrase raide
Fétuque géante
Fétuque roseau (s.l.)
Fétuque rouge (s.l.)
Ficaire à bulbilles
Filipendule commune
Fléole des prés
Fougère aigle
Fougère femelle
Fougère mâle
Fragon ; Petit houx
Fraisier sauvage
Frêne commun
Fromental élevé
Fusain d'Europe
Gaillet allongé
Gaillet commun (s.l.) ; Caille-lait blanc
Gaillet croisettes
Gaillet des fanges
Gaillet gratteron
Genêt à balais
Genévrier commun (s.l.)
Gentiane d'Allemagne
Géranium découpé
Géranium des Pyrénées
Géranium herbe-à-Robert
Géranium mou
Gesse des prés
Gnaphale des fanges
Gouet tacheté
Grand boucage
Grand coquelicot
Grande marguerite
Grande ortie
Grande prêle ; Prêle géante
Gui
Hellébore fétide
Hêtre
Hippocrépide en ombelle ; Fer-à-cheval
Houblon

Houlque laineuse	Luzerne en faux ; Luzerne jaune
Houlque molle	Luzerne lupuline ; Minette ; Mignonnette
Houx	Luzule poilue
Inule conyze	Lychnis fleur-de-coucou ; Fleur de coucou
Iris jaune ; Iris faux-acore ; Iris des marais	Lycophe d'Europe ; Pied-de-loup
Jacinthe des bois	Lysimaque commune ; Herbe aux corneilles
Jonc à tépales aigus ; Jonc à fleurs aiguës	Lysimaque des bois
Jonc à tépales obtus ; Jonc nouveau	Lysimaque nummulaire ; Herbe aux écus
Jonc aggloméré	Matricaire camomille
Jonc articulé	Matricaire discoïde
Jonc épars (var.)	Mauve sauvage
Jonc épars (var.)	Mélique uniflore
Jonc glauque	Menthe aquatique
Jonc grêle (s.l.)	Menthe crépue ; Menthe à feuilles rondes
Koelérie pyramidale	Mercuriale vivace
Laïche à fruits écailleux	Merisier (s.l.)
Laïche aiguë	Millepertuis à quatre ailes
Laïche bleuâtre	Millepertuis couché
Laïche cuivrée	Millepertuis élégant
Laïche des forêts	Millepertuis perforé (s.l.) ; Herbe à mille trous
Laïche des rives	Millet étalé ; Millet des bois ; Millet diffus
Laïche distante	Molène noire
Laïche espacée	Morelle douce-amère
Laïche glauque	Morelle noire (s.l.) ; Crève-chien
Laïche hérissée	Mouron rouge (s.l.)
Laïche maigre	Muscari à toupet
Laïche paniculée	Myosotis cespiteux
Laiteron des champs	Myosotis des marais
Laiteron maraîcher ; Laiteron potager	Néottie nid-d'oiseau ; Néottie
Laiteron rude	Nerprun purgatif
Lamier blanc ; Ortie blanche	Noisetier commun ; Noisetier ; Coudrier
Lamier des montagnes ; Lamier jaune ; Ortie jaune	Odontite rouge (s.l.)
Lamier jaune (s.l.) ; Ortie jaune	Ophrys abeille
Lampsane commune	Ophrys frelon ; Ophrys bourdon
Lierre grim pant (s.l.)	Ophrys mouche
Lierre terrestre	Orchis militaire
Lin purgatif	Orchis moucheron
Linaire bâtarde ; Fausse velvete	Orchis pourpre
Linaire commune	Orchis pyramidal
Linaire striée	Origan commun (s.l.) ; Origan ; Marjolaine sauvage
Liondent des rochers ; Thrinclie hérissée	Orme champêtre
Liondent hispide	Orme des montagnes
Liondent hispide (s.l.)	Oseille sauvage ; Oseille des prés
Liseron des champs	Oxalide cornue
Liseron des haies	Oxalide oseille ; Surelle ; Pain de coucou
Listère ovale ; Double-feuille	Panic pied-de-coq (s.l.) ; Panic des marais ; Pied-de-coq
Lotier corniculé ; Pied-de-poule	Pâquerette vivace
Lotier des fanges	Patience à feuilles obtuses (s.l.)
Luzerne cultivée	Patience agglomérée

Patience crépue
Patience des eaux
Patience sanguine ; Patience des bois ; Sang-de-dragon
Pâturin annuel
Pâturin des prés (s.l.)
Petit boucage
Petite berle ; Berle dressée
Petite centauree commune ; Érythrée petite-centaurée
Petite ciguë ; Ciguë des jardins
Petite douve
Petite mauve
Petite pimprenelle (s.l.)
Petite pimprenelle (s.l.)
Peuplier tremble ; Tremble
Pin sylvestre
Pissenlit (section)
Plantain à larges feuilles (s.l.)
Plantain lancéolé
Platanthère des montagnes
Polygala commun (s.l.)
Polystic à aiguillons
Polystic à soies
Populage des marais ; Souci d'eau
Porcelle enracinée
Potentille des oies ; Ansérine ; Argentine
Prêle des champs
Primevère élevée
Primevère officinale (s.l.) ; Coucou
Prunellier
Pulcaire dysentérique
Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace
Reine-des-prés
Renoncule de Fries
Renoncule des eaux calcaires
Renoncule rampante ; Pied-de-poule
Renoncule scélérate
Renouée à feuilles de patience
Renouée des oiseaux (s.l.) ; Traînage
Renouée persicaire ; Persicaire
Renouée poivre-d'eau ; Poivre d'eau
Réséda jaune
Robinier faux-acacia
Ronce bleuâtre
Rosier des champs
Rosier des chiens (s.str.)
Rubaniar rameux (s.l.)
Sabline à rameaux grêles

Sanicle d'Europe
Saule blanc
Saule cendré
Saule marsault
Scabieuse colombar (s.l.)
Sceau-de-Salomon multiflore ; Muguet de serpent
Scirpe à une écaille ; Héléocharis à une écaille
Scirpe des bois ; Scirpe des forêts
Scirpe sétacé
Scolopendre langue-de-cerf ; Scolopendre ; Langue de cerf
Scrofulaire aquatique
Scrofulaire noueuse
Scutellaire casquée ; Grande toque
Séneçon à feuilles de roquette
Séneçon commun
Séneçon jacobée (var.) ; Jacobée
Sisymbre officinal ; Herbe aux chantres
Solidage verge-d'or ; Verge d'or
Stellaire des fanges
Stellaire holostée
Stellaire intermédiaire (s.l.)
Succise des prés ; Mors du diable
Symphorine blanche (var.)
Tamier commun
Thym couché (s.l.)
Torilis faux-cerfeuil ; Torilis du Japon
Trèfle blanc ; Trèfle rampant
Trèfle des prés
Trèfle fraise
Troène commun
Valériane dioïque
Valériane rampante ; Herbe aux chats
Véronique à feuilles de serpolet
Véronique de Perse
Véronique des champs
Véronique des montagnes
Véronique des ruisseaux
Véronique luisante
Véronique mouron-d'eau (s.l.)
Véronique petit-chêne
Verveine officinale
Vesce à folioles étroites
Vesce cultivée
Vesce des haies ; Vesce sauvage
Viorne mancienn
Viorne obier
Vipérine commune
Zannichellie des marais

L'Ecaille fermière
L'Ecaille chinée
La Mégère
La Petite tortue
La Piéride de la Rave
La Piéride du Chou
La Piéride du Navet
La Sylvaine
La Zygène de la Filipendule
La Zygène du Trèfle
L'Amaryllis
L'Argus bleu commun
L'Argus vert
L'Aurore
L'Azuré bleu-céleste
L'Azuré bleu-nacré
L'Azuré des Nerpruns
Le Céphale
Le Citron
Le Damier de la Succise
Le Demi-Argus
Le Demi-deuil
Le Fadet
Le Machaon
Le Moro Sphynx
Le Myrtil
Le Paon du jour
Le Petit Sylvain
Le Point de Hongrie
Le Robert-le-Diable
Le Tabac d'Espagne
Le Tircis
Le Tristan
Le Vulcain

Les chauves-souris

Les papillons

La Sérotine commune
La Noctule de Leisler
Le Murin de Daubenton
La Pipistrelle de Kuhl
La Pipistrelle commune
L'Oreillard sp.

LES ANIMATIONS

Au cours des mois de juin 2020 à septembre 2020 diverses animations ont pu être proposées au grand public.

Ce sont **7 animations** qui se sont déroulées dans les communes. Les randonnées « découverte de la biodiversité de la forêt d'Eu », « découverte des libellules », « découvertes des orchidées sauvages », des chasses aux papillons, une lecture du paysage et la randonnée de restitution.

Sur la commune de Grandcourt, **2 animations** ont été proposées dont une randonnée découverte de la biodiversité en forêt d'Eu et une lecture du paysage.



**Découverte de la
biodiversité en forêt d'Eu, le
mercredi 1^{er} juillet**



**La Trame Verte et Bleue,
approche paysagère de la
Vallée de l'Yères, le
mercredi 8 juillet 2020**



POURSUITE DU PROJET

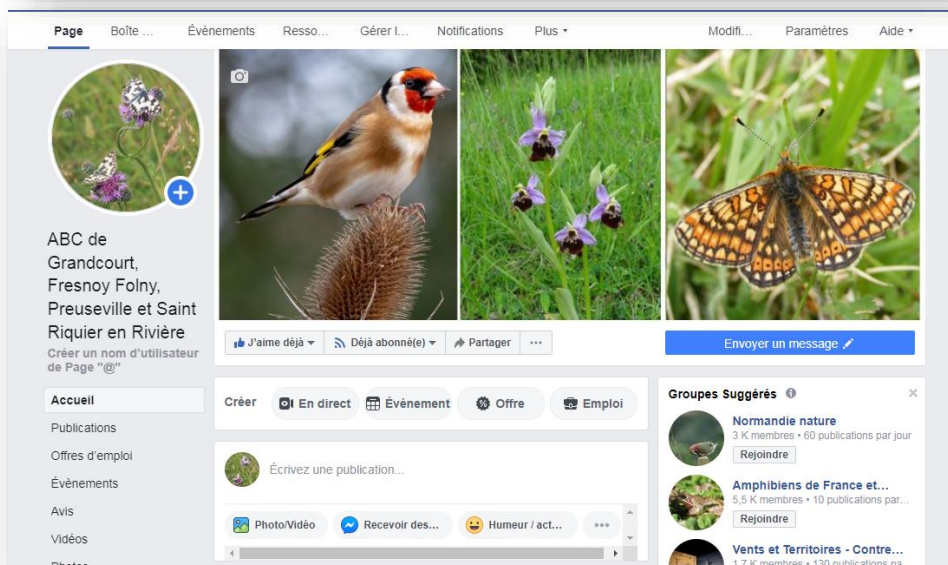
Les inventaires et animations 2020 se terminent au début du mois de septembre.

Malgré tout, la collecte de données participatives continue. Les habitants sont invités à poursuivre leurs inventaires au sein des jardins, trottoirs, lieux publics ... et à envoyer les photographies de leurs observations à l'adresse mail suivante : biodiversite.yeres@orange.fr. Ainsi, le nom de l'espèce leur sera transmis et celle-ci sera cartographiée dans le but d'alimenter l'Atlas.

De plus, un blog a été créé. Chaque mois, un pêle-mêle des données reçues sera réalisé et publié. La cartographie des données sera également réactualisée.

[Page Facebook](#) : **ABC de Grandcourt, Fresnoy-Folny, Preuseville et Saint-Riquier-en-Rivière**

<https://biodiversite-yeres.blog4ever.com/>



La Collection des papillons de l'Atlas de Biodiversité communale de Grandcourt



Argus vert

Assez commun



**Point de
Hongrie**

Assez commun



Fluoré

Assez commun



Machaon

Assez commun



Demi-Argus

Peu commun



Demi-devil

commun

Azuré bleu céleste

Assez commun



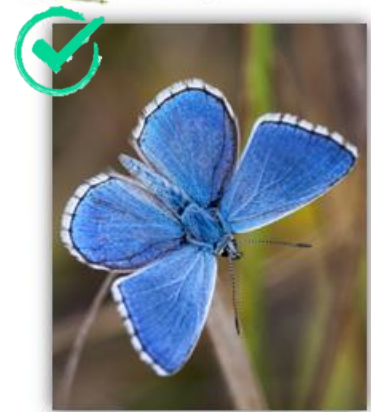
Géphale

Assez commun



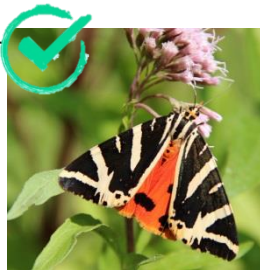
**Damier de la
Succise**

Peu commun
Protégé





Collier de corail



Ecailler chinée



Ecaille fermière



Cuivré commun



Argus bleu



Azuré des nerpruns



Zygène du trèfle



Zygène de la filipendule



Moro sphinx



Myrtil



Fadet



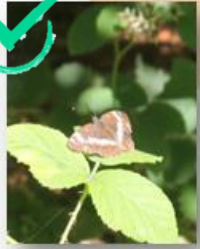
Petite tortue



Paon du jour



Tircis



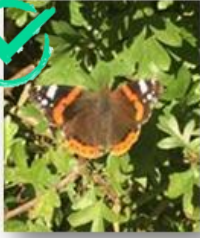
Petit Sylvain



Robert-le-Diable



Mégère



Vulcain



Tabac d'Espagne



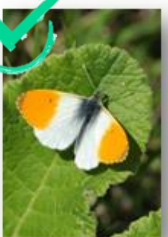
Amaryllis



Tristan



Sylvaine



Aurore



Piéride du chou



Piéride de la rave



Citron





La Collection des orchidées de l'Atlas de Biodiversité communale de Grandcourt



Présent sur la commune



Néottie nid d'oiseau

Peu commune



Orchis pourpre

Assez commune



Orchis militaire

Peu commune



Orchis pyramidal

Assez commun



Orchis moucheron

Assez commune



Orchis mâle

Assez commune



Orchis tachetée

Peu commune



Epipactis rouge sombre

Peu commune - Protégée



Platanthère des montagnes

Assez commune



Listère ovale

Commune



Céphalanthère de Damas

Peu commune



Céphalanthère à feuilles étroites

Rare



Ophrys bourdon

Assez rare
Protégée



Ophrys mouche

Peu commune



Ophrys abeille

Assez commune

